

MAIRIE de Doix lès Fontaines

5 rue du Prieur Gusteau

85200 Doix lès Fontaines

Téléphone : 02 51 50 45 45
 Fax : 02 51 50 45 46
 Email : mairie-de-doix@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DE LA COMMUNE DE DOIX lès FONTAINES**

Membres en exercice	22
Présents	17
Votants	17

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un novembre, à 20 H 30, le Conseil municipal de la Commune nouvelle de Doix lès Fontaines, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel PAGEAUD, Maire.

Date de convocation : 15 Novembre 2022

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, SAGOT Judith, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne, BAUDOUIN Annick, BRETON Patricia, BIROT Serge, CLAUDE Georges, FROMAGET Christine, DEME Isabelle, MELLANGER Gaëlle, BERLAND Guillaume, BRUNET Xavier, THIBAUD Florian.

EXCUSÉS : COURSEAU Hélène, PELLETIER Nadège, FLAHAUT Anne-Sophie, SOUCHARD David, PICORON Etienne.

Secrétaire de séance : BIROT Serge

2022-11-115 : TARIFS 2023 POUR LA SALLE POLYVALENTE DE FONTAINES :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de fixer les tarifs, pour la location de la salle polyvalente de Fontaines, à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :

SALLE POLYVALENTE	VOTE 2023	
	HORS COMMUNE	COMMUNE
	Tarifs 2023	Tarifs 2023
SALLE 1		
Vin d'honneur - Préfou - Réunion	107.00 €	54.00 €
utilisation week-end	261.00 €	130.00 €
utilisation journée en semaine	131.00 €	66.00 €
journée suppl après loc week-end	197.00 €	98.00 €
SALLE 2		
Vin d'honneur - Préfou	65.00 €	32.00 €
utilisation week-end	107.00 €	54.00 €
utilisation journée en semaine	61.00 €	30.00 €
journée suppl après loc week-end	91.00 €	45.00 €
réunion	33.00 €	GRATUIT
SALLE 1 ET 2		
utilisation semaine	180.00 €	90.00 €
utilisation week-end	335.00 €	168.00 €
journée suppl après loc week-end	260.00 €	100.00 €

LOCATION TABLES ET BANCS	2.00 € la table et ses deux bancs
FORFAIT MENAGE	100 €
VAISSELLE	0.30 €/personne

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Non-respect du tri des déchets	50,00 €	50,00 €
ACOMPTE à la réservation	30,00 €	30,00 €
CAUTION à la remise des clés	300,00 €	300,00 €

DEGRADATION sur bâtiment, mobilier ou matériel mis à disposition.

si dégradation, refacturation des fournitures et réparations, et si besoin facturation du temps passé par l'agent au taux actualisé de son heure de travail.

FORFAIT ELECTRICITE	2023
SALLE 1	
période hiver	26.00 €
période été	10.00 €
SALLE 2	
période hiver	10.00 €
période été	7.00 €

REPLACEMENT VAISSELLE :	2023
Assiette	2,35 €
Couteau	1,80 €
Tasse à café – verre à champagne	1,30 €
Verre vin rouge-blanc ou digestif	1,00 €
Verre à bar	1,00 €
Couteau à pain	3,00 €
Fourchette et cuillère	1,80 €
Table	130,00 €
Chaise ou bancs	30,00 €

Pour les associations communales :

- gratuité pour les Assemblées Générales ou les réunions sans repas,
- gratuité pour les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publiques et privées,
- et une utilisation annuelle gratuite au choix de la salle : sauf deux utilisations annuelles pour les associations fusionnées ou qui fusionneront, à ce jour : l'Association des Parents d'élèves du RPI Doix lès Fontaines-Montreuil, l'AS4VF et le Comité des fêtes de Doix lès Fontaines.

Les frais d'électricité et la vaisselle sont facturés en sus, y compris pour les utilisations gratuites, sauf les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publique et privées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Doix lès Fontaines, le 25 Novembre 2022

Le Maire,

Lionel PAGEAUD

Le secrétaire de séance,

Serge BIROT

Certifié exécutoire par le Maire

Compte tenu de la réception en préfecture

Le

Et de l'affichage et/ou notification le

